

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 12 OCTOBRE 2010

Présents : MM. MINJUZAN, SEBAT, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, ELICHIRY, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, LOUSTAU, IDOPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE-HONDET, VALIANI, Mme FABRE, BELLOT, CARSUZAA, GOINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, UTHURRY, GAILLAT, DOMECCQ, Mme QUEHEILLE, GARROTE, BRUGIDOU, Mme BARBET, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, Mme CABELLO, MALEIG, GINIEIS, MAILLET, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE, Mme SEGAUD.

Pouvoirs : Marie-Lyse GASTON à Dominique QUEHEILLE
Nathalie REGUEIRO à Elisabeth SALTHUN-LASSALLE

Suppléants : Raymonde SOARES suppléante de Gérard URRUSTOY
Michèle CASADOUMECQ suppléante de David LAMPLE
Jean LABERDESQUE suppléant de Jean LOUSTALET
Georgette SALHI suppléante de Yves TOURAINE

Excusés : André BERNOS, Anne-Marie BARRERE, Henri GIMENEZ, Jean SARASOLA, Aimé SOUMET, Gérard FRECHOU, Louis REY, Gérard LEPRETRE, Fabien REICHERT, Gilles BITAILLOU

RAPPORT N° 13

TRANSFORMATION DE POSTE

M. CARSUZAA expose :

Petite Enfance

La personne assurant les fonctions d'accueil-secrétariat-comptabilité du service Petite Enfance réunissant les conditions pour pouvoir bénéficier d'une promotion interne au grade de rédacteur territorial, la communauté de communes a décidé de soumettre son dossier à la commission administrative paritaire.

La CAP compétente pour les fonctionnaires de catégorie B ayant donné un avis favorable à cette promotion, il est proposé de procéder à la suppression du poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe et à la création d'un poste de rédacteur territorial à compter de novembre 2010.

Les crédits correspondants sont prévus au budget primitif 2010.

Ouï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport ;
- **SUPPRIME** un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe ;
- **CREE** un poste de rédacteur territorial.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 12 octobre 2010

Suivent les signatures

Le Président,

Jean-Etienne GAILLAT